Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20260319-DEL20260310_09-DE

Réf. : DEL20260310-09

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal d'AUGAN

L'an deux mille vingt-six, le 10 mars le Conseil Municipal de la Commune d'Augan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h38, sous la présidence de Monsieur LAUNAY Guénaël, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de convocation du Conseil Municipal : 04 mars 2026

PRESENTS (14) M. LAUNAY Guénaël, Mme ROUAUD Louise, M. RUAUD Fabrice, Mme MOHAER Céline, M. PERRICHOT Corentin, M. LE HENAFF Edouard, Mme RUAUD Annick, Mme CESARI Frédérique, Mme BERTHY Juliette, M. LABBE Benoît, Mme GEFFROY Aurélie, M. GUILLOTEL Alain, M. CHOTARD Alain, M. CHOTARD Clément.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (4) :
M. ROGER Grégory, ayant donné pouvoir à M. LAUNAY Guénaël.
M. RIALET Kévin, ayant donné pouvoir à Mme MOHAER Céline.
M. JOSSET Sylvain, ayant donné pouvoir à Mme ROUAUD Louise.
Mme LUCAS Marie-Thérèse, ayant donné pouvoir à M. CHOTARD Alain.

ABSENTS (1) :
Mme GICQUEL Lauréline.

Délibération DEL202600310-09 – AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire propose l'affectation des résultats du budget principal 2025 comme ci-dessous :
Vu la délibération n°DEL20260310-08 du 10/03/2026 approuvant le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025 du budget principal,
Statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement 2025 ;
Constatant que le CFU présente les résultats suivants :

	Budget clôture CA 2024	section investissement CA 2024 (-1068)	Résultat exercice 2025	Reste à réaliser 2025 Dépenses Recettes	Solde des restes à réaliser	Chiffre à prendre en compte pour affectation de résultat
Investissement	321 863,99 €	0,00 €	-391 276,35 €	Dépenses 859 586,38 € Recettes 979 244,29€	Recettes 119 657,91€	-271 618,44 €
Fonctionnement	212 421,93 €	212 421,93€	219 875,42 €			219 875,42 €

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20260319-DEL20260310_09-DE

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Il est demandé au conseil municipal de :

De décider d'affecter le résultat comme suit :
Excédent global cumulé au 31/12/2025 : 219 875,42 €
Solde disponible affecté comme suite :
Affectation complémentaire en réserve (c/1068): 219 875,42 €
Total affecté au C/1068 : 219 875,42 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à la majorité, (Résultat du vote : 15 votes pour, 0 votes contre, 3 abstentions) des membres présents ou représentés :

Décide d'affecter le résultat comme suit :
Excédent global cumulé au 31/12/2025 : 219 875,42 €
Solde disponible affecté comme suite :
Affectation complémentaire en réserve (c/1068): 219 875,42 €
Total affecté au C/1068 : 219 875,42€

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Gwénaël LAUNAY



Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées le 19/03/2026,
Et l'extrait au registre des délibérations ayant été transmis en préfecture le 19/03/2026